

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 41

Artikel: Saisie infructueuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **1 fr. 50** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

DE LA TENUE, MESSIEURS !

AVEZ-VOUS remarqué combien les hommes, en général, se tiennent mal ? Autant la femme est élégante dans sa démarche, autant l'homme se surveille peu à cet égard. Amusez-vous à regarder défiler les passants : vous serez vite édifiés. Vous voyez de très modestes petites femmes, marchant à une allure bien équilibrée, le torse droit, la taille bien cambrée, la jambe tendue. L'homme trop souvent s'en va, tassé, le ventre en avant, les jambes molles, le dos voûté. Un homme vraiment élégant, non pas dans sa mise, mais dans sa tenue, dans sa démarche, est une rareté. Pourquoi toutes ces épaules rentrées, pourquoi cette allure bedonnante, ces genoux pliés, ces pieds dont les pointes ont tendance à se rejoindre, ces pas saccadés, ce maintien qui semble ou bien relâché, ou bien contraint, pourquoi si peu d'aisance, de laisser-aller et pourquoi tant d'obèses ?

Ne dites pas que l'homme, préoccupé par ses affaires, l'esprit toujours au travail, a mieux à faire qu'à surveiller son maintien. Ce n'est pas exact. L'homme qu'on rencontre dans la rue n'est pas tellement absorbé par les spéculations de l'esprit. Dites plutôt qu'il a tendance à se négliger, surtout dès qu'il a dépassé un certain âge. Avez-vous été quelquefois au Grand Conseil ? Avez-vous vu un homme politique ? Ah ! certes, si vous avez vu le défilé de nos très honorables députés le jour de l'assermentation, je vous assure que cela manque d'esthétique, que d'abdomens proéminents accusent l'abus des banquets et des bons dîners, que de dos voûtés accusent un laisser-aller regrettable, des habitudes de réunion publique ou de longues stations au café, les coudes sur la table.

Est-ce juste ! La jeune génération, plus sportive, a-t-elle meilleur aspect ?

L'homme nouveau se tient mieux, il faut le reconnaître, parce qu'il prend exemple sur la femme qui, en général, se tient bien. Cela est d'importance, même au point de vue moral. Qui se tient droit marchera droit. Qui marche droit évite bien des faux pas. Cela est vrai au sens propre et aussi au sens figuré.

Saisie infructueuse. — L'hussier se présente pour opérer une saisie chez un débiteur roublard.

Le débiteur. — S'il vous plaît, Monsieur l'hussier, veuillez prendre place. C'est tout ce que vous aurez à prendre ici.

Devant le juge. — M. le président. — Comment avez-vous pu, vous, un brave ouvrier, vous conduire de la sorte ?

Le prévenu. — Mon Dieu, monsieur le président, vous savez ce que c'est que de boire un coup de trop.

Le président. — Je ne le savais pas, mais vous me l'apprenez.



LO POURO SAMI A LA DAMA.

VO z'ai prô cognu Sami à la dama. L'étai bâtsi dinse rappô à sa mère que fasai l'écoûla et qu'on lâi désai la dama per tsî no.

Lo Sami, son bouébo, l'étai on gâtion, mîmameint on pourryon ; coumeindâve son père, sa mère et tot lo fricot. L'avâi la tserropiondze eintre la pi et la tsé, et sta pouetta maladi lâi copâve l'accouet po appreindre la retographe âo bin lo calcû.

Quand l'a zu l'âdzo d'appreindre on meti, n'a rein pu manèyi lè bré que po trédecilâ âo po medzi.

Tant que la dama l'a fê l'écoûla, la Sami l'a zu prâo à rupâ. Mâ, quand l'a ètâ tot solet pè l'hotô, l'a pû coumeinci à dansi la carmagnole pè dèvant lo bouffet dè la cousena. Pourro Sami ! min de pan, min dè tonna, et min d'erdzeint po ein atsétâ !

Pa fini, s'est trovâ asse pourro qu'onna ratâta de mothi. Avoué cein, la tserropiondze l'a eimpacotâ dein inna dozanna d'âotro mau, tant quie noutron Sami n'êtai plie fottu dé budzi lo guinguelin tot solet.

Lo syndic l'a rasseimbiliâ lo conset, et l'ant décidâ d'envoyui lo pourro drôle dein on asile io sarâi ào tsau et ào prôu. L'ant mandâ on tserrotton avoué son tser à bane po menâ lo Sami io dèvessâi allâ.

Ein passeint dein lo premi velâdzo, sant arrevé vè lo cabret de coumouna, iô l'avâi cotouma de bâre quartetta âo teims que l'avâi lo moian de payi. Lo Sami l'a de âo tserrotton : « Accutâvâi, me vu dere bondzo à m' n'ami Ulysse, lo carbatier, devant que dé m'ein allâ plie iliein. Vo fâ me bailli onco sti pleisi, l'è lo derrâi ! »

Lo tserraton l'a arrêtâ son pique, et l'Ulysse vint dévesâ âo Sami que pliorâve à maîtî dein sa creverta, su lo ban et que désai :

— Mon ami Ulysse, ié rido eingozallâ de demi per iquie. Te fâ me bailli onco ion, po la derrâre vouarba que sù dein lo payi. M'ein vè rido iliein, ne vù pas reveni dé ma viâ !

— N'è pas possiblî ! io t'ein va-ta ?

— Oh ! vù cambé la granta gholie ! vâi !

— Té vâo parti dein le z'Amérique ?

— Pardine bin sù ! Noutron syndic l'a décidâ de m'envoyui pé Buenos-Ayres ! L'a min dé concheince, à m' n'âdzo, et malado que meint sù !

— Mâ, fâ l'Ulysse âo tserrotton, l'è-te-bin veré quie vo volliai fêre on tor dinse avoué ellî pourro gaillâ, tant qu'à Buenos-Ayres ?

Lo tserrotton se tegnâi lè coûte, poâve pas dere on mot. Quand l'a zu fini de recâffâ, l'a de à l'Ulysse :

— N'est pas à Buenos-Ayres que dâi allâ, l'est à Eben-Hézer !

LES ÉCOLES DE TAMBOURS À MOUDON

DANS le dernier numéro du *Bulletin de l'Association du « Vieux-Moudon »*, M. le Dr René Meylan — notre collaborateur « Mérine » — publie l'intéressant article que voici. Nous regrettons de devoir, vu le modeste format du *Conteur*, abréger un peu.

Nous devons communication de ce Bulletin à l'obligeance de M. G. A. Bridel, son rédacteur.

* * *

A la Société des tambours de Lausanne.

Au bon vieux temps des diligences, avant les chemins de fer, Moudon était un relai important pour les voitures postales. On raconte qu'un noble étranger voyageur fut fort étonné de voir et surtout d'entendre en pleine rue Mauborguet, où se trouvait alors le bureau des postes, une cinquantaine de tambours militaires battant gaîment une marche guerrière.

— Est-ce que Moudon est ville de garnison ? demanda l'itinérant personnage au vieux facteur qu'était le conducteur postal Neuschwander.

— Oui, Monsieur, quarante mille hommes de garnison ! répondit le jovial fonctionnaire.

Neuschwander aurait pu dire plus véridiquement : Moudon est le siège des écoles de tambours pour les milices vaudoises. Cet état de choses dura jusqu'en 1874, date d'une nouvelle organisation militaire qui attribua l'instruction des troupes suisses à la Confédération.

En ce bon temps, chaque commune vaudoise devait avoir un tambourinaire pour faire, au son de la caisse, lecture des publications militaires, des avis officiels et même des communications municipales.

* * *

Battre du tambour est un art, et aussi une science difficile à acquérir ; il faut beaucoup d'exercice pour arriver à faire résonner, *lege artis*, la peau d'âne, en réalité une peau de chèvre. Il faut de la force, de l'agilité dans les articulations des membres supérieurs et aussi beaucoup d'oreille, parce que le rythme est chose importante en science tambourinaire. Un tambour bien joué, si l'on peut employer ce terme, est très expressif ; écoutez-le à un enterrement militaire, comme il rend bien l'émotion de la troupe qui accompagne un camarade à son dernier repos. On se souvient des accents lugubres de la générale lors de la mobilisation de guerre de 1914.

Les tambours marquent le pas. Ils donnent de l'allure aux troupes, surtout s'ils sont dirigés par un tambour-major tant soit peu décoratif, *drai coumeint onn'hallebarde et que fâ prévolâ sa canne à bi pommeau d'ardzein*, comme nous disait un vieux tapin.

* * *

Nous l'avons dit, l'instruction des tambours militaires se donnait à Moudon. Chaque année, une école de douze semaines de durée rassemblait pendant les mois d'avril à juillet, cinquante à quatre-vingts jeunes gens de seize ans en moyenne, on en vit même de quatorze. Il faut commencer à pratiquer jeune l'art de la *musique*